

Renault : Batilly, l'autre usine à problème

by Les Echos - lundi, mai 25, 2020

<https://correspondances.fr/renault-batilly-lautre-usine-a-probleme/>

L'usine qui assemble l'utilitaire Master de Renault a repris le travail dans un climat social plus que tendu. Une demande de droit de retrait n'est pas exclue.

A Batilly, l'usine Renault qui produit des utilitaires Masters, le moment de vérité aura lieu ce lundi, vers 21 heures. A ce moment-là, dans l'usine Sovab-Renault de Meurthe et-Moselle, la direction et les élus du CSE scruteront avec une attention extrême le chassé-croisé entre l'équipe d'après-midi, qui quitte son poste à 21 h 48, et les 400 opérateurs et des 200 intérimaires qui prendront le leur à 21 heures.

C'est la reprise de l'équipe de nuit, après de longues semaines d'arrêt dû au coronavirus. Réclamant une distanciation sanitaire plus stricte que ce qui est prévu, l'intersyndicale CGT, SUD, CFDT, CFTC et FO n'exclut plus de faire valoir un droit de retrait en référé - la CFE-CGC n'est en revanche pas associée à cette démarche. La direction estime, pour sa part, avoir mis en place, en lien avec son service médical, un protocole rigoureux intégrant les interrogations des salariés pour mieux y répondre.

Pour la direction de Renault, qui a déjà vu il y a une bonne semaine un juge havrais faire fermer l'usine de Sandouville pour des questions de vice de procédure, ce serait un bis repetita fâcheux dans un site assemblant des véhicules utilitaires, les plus demandés du moment. «Mais ce n'est pas du tout la même configuration qu'à Sandouville, où le dialogue social est plutôt bon. A Batilly, les choses se passent mal depuis le début de la crise», souligne un délégué syndical central.

Trois semaines de tensions

Le 14 mai, le CSE du site avait acté à l'unanimité le retour au travail de nuit sur ce site de 2.100 salariés, malgré les tensions qui perdurent depuis trois semaines. Depuis la reprise progressive du travail le 27 mars dernier, l'intersyndicale a lancé pas moins de trois procédures pour danger grave et imminent et quatre droits d'alerte, soulevant près d'une centaine de points litigieux en matière de sécurité sanitaire.

Parmi les revendications des syndicats figurent l'augmentation des temps de pause de 10 minutes à une demi-heure pour se laver les mains plus fréquemment, un décalage des horaires pour accéder à la cantine en sécurité ou encore la mise à disposition quotidienne de bleus de travail lavés.

Front syndical

D'ordinaire scindés en deux blocs, CGT- Sud-CFTC d'une part, FO-CFDT- CFE-CGC de l'autre, les syndicats ont affiché ici un front uni pour défendre la cause sanitaire. Ce qui tranche avec Sandouville, où la CGT a fait cavalier seul en sollicitant la justice, s'attirant ce faisant les foudres des autres organisations syndicales .